

**Question posée par le Député Daniel Senesael au Ministre Pieter De Crem concernant la situation psychosociale de la police dans le cadre de la lutte contre le COVID 19**

---

Monsieur le Minsitre,

J'ai déjà eu l'occasion de vous interroger "en temps normal" sur la situation difficile des forces de police du point de vue des risques psychosociaux liés à leur fonction.

En temps de pandémie, on a vu que cette situation psychosociale se dégrade dans toute la société et on imagine facilement que les forces de police ne font pas exception.

Pouvez-vous me dire comment la situation évolue au sein de ce corps? Un recours plus important aux stress-teams ou autre service de seconde ligne est-il relevé? De tels appels restent-ils d'ailleurs possibles en cette période de distanciation sociale? Des cas de maladies liées à une détresse psychosociale ont-ils été relevés au cours de la période qui s'étend depuis le 18 mars ?

Des mesures particulières ont-elles été prises pour accompagner de ce point de vue un corps lourdement sollicité?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.